

PROGRAMME DE L'ÉQUIPE NATIONALE DE SAUT D'OBSTACLES

15 janvier 2025

Brigade A – Critères de performance

- Pour être admissible à la brigade A, l'athlète/le cheval doit maintenir des résultats d'au moins 60 % avec un taux de ≤ 4 fautes dans des épreuves FEI à 1,55 – 1,60 m ou plus pour un minimum de 10 manches au cours d'une année civile.
- Seuls les manches à 1,55 m/1,60 m seront calculées pour le nombre de manches effectuées en vue de l'admissibilité à la brigade A.
- Afin de nommer les athlètes en ordre de priorité, les athlètes seront classés selon leur plus haut résultat (%) admissible (4 fautes ou moins) ayant été obtenu parmi un minimum de 10 manches.

Ordre de priorité	Athlète	Cheval	Propriétaire	Pourcentage
1	Kyle Timm	Candar Mail	Tara Dow-Rein & Rein Family LLC.	87 %
2	Erynn Ballard	Gakhir	Erynn Ballard Esperanza Imports LLC. Ilan Ferder	79 %
3	Mario Deslauriers	Bardolina 2	Mario Deslauriers Wishing Well Farm LLC.	72 %
4	Mario Deslauriers	Emerson	Lisa Deslauriers Mario Deslauriers Wishing Well Farm LLC.	70 %
5	Erynn Ballard	Libido Van't Hofken	Sofia Popescu	67 %
6	Amy Millar	Truman	Millar Brooke Farm & Overland	65 %
7	Kyle Timm	Casino Calvin	Tara Dow-Rein & Rein Family LLC.	62 %



Brigade B – Critères de performance

- Pour être admissible à la brigade B, l'athlète/le cheval doit maintenir des résultats d'au moins 60 % avec un taux de ≤ 4 fautes dans des épreuves FEI à 1,50 m ou plus pour un minimum de 10 manches au cours d'une année civile.
- Les épreuves Grand Prix des compétitions 2* seront tenues en compte en vue de l'admissibilité à la brigade B.
- Afin de nommer les athlètes en ordre de priorité, les athlètes seront classés selon leur plus haut résultat (%) admissible (4 fautes ou moins) ayant été obtenu parmi un minimum de 10 manches.
- **REMARQUE** : Tous les concours à 1,40 m – 1,60 m seront examinés afin de déterminer si les résultats qui y sont obtenus seront tenus en compte pour les critères de la brigade A ou B.

Ordre de priorité	Athlète	Cheval	Propriétaire	Pourcentage
8	Tiffany Foster	Northern Light	Artisan Farms LLC.	100 %
	Sean Jobin	Coquelicot VH Heuvelland Z	Sean Jobin	100 %
	Erynn Ballard	Fave d'Authuit	Ilan Ferder	100 %
	Erynn Ballard	Nikka VD Bisschop	Tara Dow-Rein & Rein Family LLC.	100 %
12	Ali Ramsay	Bonita VH Keizershot Z	Ramsay Equestrian Inc.	95 %
13	Nicole Walker	Atout des Trambles	Nicole Walker	93.33 %
14	Lexi Ray	Crazy Friend	Lexi & Tracy Ray	91.67 %
15	Amy Millar	Jagger HX	Team Eye Candy & Millar Brooke Farm	90.91 %
16	Erynn Ballard	Coconet	Mary Frances Looke	90 %
17	Mario Deslauriers	Costa Quick PS	Aram Ampagoumian LLC.	84.62 %
	Amy Millar	Jelvinia MB	J-Team	84.62 %
19	Tiffany Foster	Battlecry	Tiffany Foster Artisan Farms LLC. Kent Farrington LLC.	81.82 %
	Amy Millar	Christiano	Future Ventures	81.82 %
20	Nicole Walker	Excellent B	Nicole Walker	80 %
	Tiffany Foster	Electrique	5 Roosters Tiffany Foster	80 %
	Kyle Timm	Atomica des Sequoias Z	Rein Family LLC.	80 %
23	Erynn Ballard	Ginger Ask	Erynn Ballard Marigold Sporthorses LLC.	78.57 %



Ordre de priorité	Athlète	Cheval	Propriétaire	Pourcentage
24	Ali Ramsay	Conrado 12	David Sport Horses Inc. Ramsay Equestrian Inc.	77.78 %
	Vanessa Mannix	Carmela Z	Vanessa Mannix	77.78 %
26	Samantha Buirs	Chic d'Emma Z	Samantha Buirs	76.92 %
27	Nicole Walker	Panter JVH	Nicole Walker	75 %
	Tiffany Foster	Kadans	Artisan Farms LLC.	75 %
29	Kara Chad	Igor GPH	Fordville Farm Inc.	68.18 %
30	Sean Jobin	Arkuga	Antrim Equestrian	66.67 %
	Vanessa Mannix	Lehar	Vanessa Mannix	66.67 %
	Ben Asselin	Luikan Q	Attache Stables Ltd.	66.67 %
33	Alicia Gadban-Lewis	Beneficial	Alicia Gadban-Lewis	63.64 %
34	Lea Rucker	Macarena 42	Rucker Sportpferde GmbH & Co. KG	61.11 %
35	Erynn Ballard	De Flor 111 Z Santa Rosa	Ilan Ferder Andrea Hernandez Velasco	60 %